

Projet éolien à Plourac'h

Lettre d'information – Juin 2022

voltalia

Madame, Monsieur,

Depuis près de deux ans, nous étudions la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Plourac'h. Plusieurs expertises ont été lancées afin de disposer de l'ensemble des caractéristiques du territoire pour dimensionner un projet cohérent à celui-ci.

Au cours de cette période, nous avons également veillé à régulièrement vous informer et vous rencontrer pour échanger sur le territoire, ses enjeux ou l'opportunité d'un projet éolien. Cette démarche s'est traduite par des lettres d'information, la création d'un site internet dédié, la tenue de permanences à Plourac'h et Bolazec. En parallèle, nous avons poursuivi le dialogue avec les élus des communes concernées.

Les études ont livré ces dernières semaines leurs résultats nous permettant de mieux identifier la latitude dont nous disposons pour envisager l'implantation d'éoliennes au sein de la zone potentielle.

Nous tenions donc à partager avec vous ces derniers éléments, avant d'entrer dans une phase visant à finaliser la conception du projet que nous vous présenterons à l'automne.

Nous nous tenons à votre écoute pour tout échange sur ces sujets,

Bonne et agréable lecture,

L'équipe Voltalia

Trois permanences fin 2021 – début 2022

Les 24 et 27 novembre nous avons organisé des permanences d'échanges à la salle des fêtes de Plourac'h. Une trentaine de citoyens sont venus à notre rencontre.

Le 26 janvier, nous renouvelions ce format à Bolazec, avec une quinzaine d'habitants.

Nous avons pu ensemble échanger sur :

- la zone d'étude,
- le type d'éoliennes envisagé,
- les diverses études en cours,
- le devenir des installations en fin d'exploitation,
- la cohabitation avec les élevages.

Un site internet dédié au projet

Mis en ligne à l'automne 2021, il constitue une place centrale d'information sur le projet et ses étapes de conception.

projet-eolien-plourach.fr

Retrouvez-y l'ensemble des éléments de présentation des études que nous menons, les lettres d'informations réalisées, les supports présentés lors des permanences...

Vous pouvez nous transmettre vos questions, avis et remarques à l'adresse:

contact@projet-eolien-plourach.fr

Les principales conclusions des expertises

Les études sont découpées en deux phases : d'une part, la phase de diagnostics qui permet d'identifier l'ensemble des caractéristiques et enjeux humains, acoustiques, environnementaux et paysagers, puis d'identifier des variantes d'implantation. D'autre part, une phase d'évaluation des impacts du projet et la détermination de mesures pour les limiter au maximum.

L'expertise environnementale a analysé l'ensemble des espèces animales et végétales du site :

- *La faune terrestre* : la végétation dispose de différents niveaux d'intérêt pour les insectes, amphibiens, reptiles et mammifères qui ont été identifiés. Ces espèces ne présentent pas de sensibilité particulière à l'éolien mais une attention devra être portée à leurs habitats.

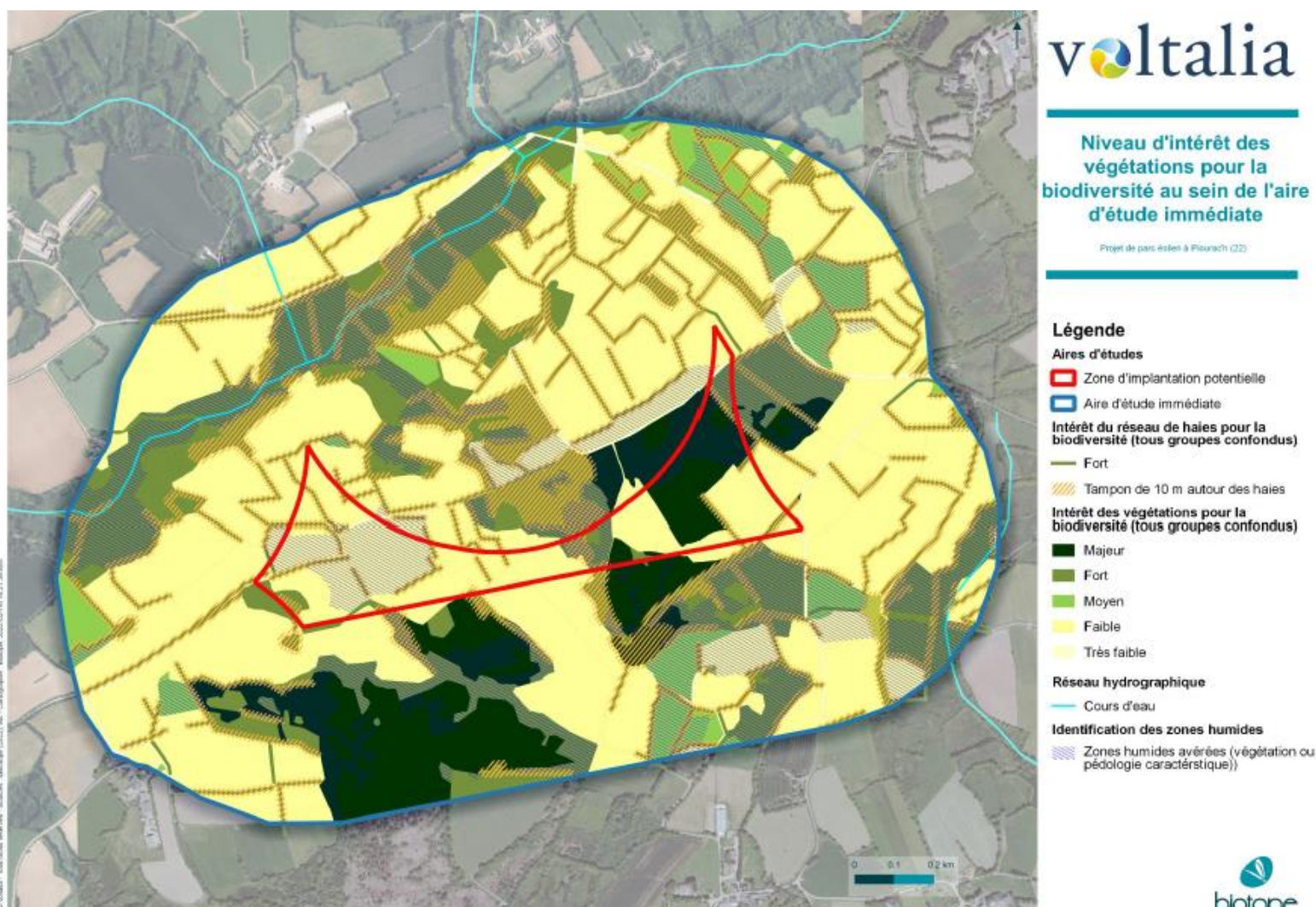
- *La flore et des habitats* : une grande diversité de végétations a été recensée, ainsi que la présence de nombreuses haies et zones humides qui constituent des milieux intéressants pour la faune.

- *Les oiseaux* : plus d'une soixantaine d'espèces ont pu être observées au cours des différentes périodes d'activité (migration prénuptiale et postnuptiale, hivernage, reproduction).

- *Les chauves-souris* : les différents habitats présentent des enjeux faible à modéré. Les nombreuses haies du site sont attrayantes pour ces espèces parfois sensibles à l'éolien et la présence de gîtes a également pu être confirmée. Une vigilance devra être portée à ce taxon, en particulier lorsque les conditions climatiques sont favorables à la chasse et aux déplacements.

L'expertise paysagère s'est quant à elle concentrée sur l'étude du patrimoine, du tourisme et des lieux de vie autour de la zone de projet. Il en ressort notamment la présence de nombreux masques visuels (végétation, topographie) limitant les perceptions, amenant à des niveaux variables de sensibilités au projet.

Ces études mettent en évidence une concentration des enjeux délimitant, au sein de la zone d'étude, des secteurs à éviter et d'autres à privilégier.



La prise en compte de l'environnement humain: l'étude acoustique

L'étude acoustique, confiée au spécialiste Orféa, veille à préserver une ambiance sonore réglementaire au niveau des habitations les plus proches de la zone d'étude (+5 db le jour et +3 db la nuit par rapport à l'ambiance acoustique initiale).

Elle se compose de trois phases:

1. Etude du bruit ambiant avant projet
2. Simulations et modélisations avec ajout d'éoliennes pour s'assurer du respect de la réglementation
3. Vérification des niveaux d'émissions sonores après construction du parc



La phase 1 s'est déroulée du 22/11/2021 au 13/12/2021 avec 6 points d'étude dans les hameaux habités les plus proches de la ZIP.

Les résultats de la phase 2 seront consolidés lors de la finalisation de la proposition d'implantation.

La détermination de la meilleure implantation

Différentes variantes d'implantation sont à l'étude en application de la démarche « ERC » signifiant « **Eviter – Réduire – Compenser** », formule qui pourrait également être résumée par ce fameux dicton : « mieux vaut prévenir que guérir ».

Elle consiste, en premier lieu, à toujours **éviter** les potentiels impacts. Par exemple, en cas de présence de zones humides, afin de ne pas détruire une partie de ces milieux fragiles, il est tout simplement choisi d'éviter d'y implanter éolienne, câbles, chemins...

Elle invite ensuite à **réduire** au maximum les impacts possibles. Cela entraîne par exemple de laisser une distance suffisante entre les éoliennes afin de laisser passer les oiseaux ; de limiter le nombre et la hauteur des éoliennes pour réduire la prégnance dans le paysage ; d'éloigner le bas des pales du sol...

Dans un troisième temps, elle implique de **compenser** tout impact qui pourrait perdurer après la mise en œuvre des précédentes mesures d'évitement et de réduction. Concrètement, cela signifie que si 1 mètre haie est coupé pour le projet, au moins 2 mètres devront être replantés avec des semences locales à un emplacement cohérent d'un point de vue écologique.

Un potentiel éolien au sein d'un territoire d'élevage

Lors des différentes permanences, ce sujet est revenu à plusieurs reprises, sous forme de points de vigilance et de questionnements directs des éleveurs et éleveuses rencontrés. C'est pourquoi, nous avons pris l'engagement de mandater un géobiologue reconnu localement pour son expertise afin qu'il apporte également son regard au projet.

En application de la démarche « Eviter-Réduire-Compenser » et du principe de précaution visant à anticiper tout éventuel enjeu géobiologique au niveau de l'implantation, l'emplacement des éoliennes ne sera finalisé qu'après identification des potentielles zones sensibles à éviter.

Un temps d'échange avec les éleveurs concernés sera ensuite proposé.

Et maintenant...

La première phase des études étant réalisée, nous allons désormais continuer les expertises tout en nous attachant à poursuivre la démarche d'échanges mise en place depuis le début du projet.

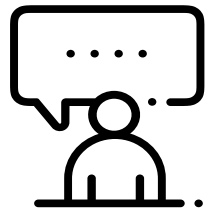
Les prochaines étapes :

- Réalisation d'un diagnostic géobiologique
- Finalisation de l'implantation
- Réalisation de la seconde phase d'études
- Traduction du site internet en anglais
- Temps d'échange avec les éleveurs à proximité de la zone de projet
- Présentation des scénarios d'implantation et de celui retenu en permanences à l'automne prochain

S'informer et exprimer son avis

Afin de continuer à vous informer régulièrement et à nous rendre disponibles pour répondre à l'ensemble de vos sollicitations, nous restons à votre entière disposition à l'adresse : contact@projet-eolien-plourach.fr

Sur le site internet projet-eolien-plourach.fr vous retrouverez toutes les informations concernant le projet et ses études.



Un projet éolien à Plourac'h, pourquoi ?

Le contexte géopolitique et économique rappelle aujourd'hui toute la pertinence des énergies renouvelables. Face aux difficultés d'approvisionnement en matières premières causées par les conflits internationaux, à la hausse des prix qui en découle, mais aussi au problème de vieillissement des centrales nucléaires, ainsi qu'à la nécessité de protéger l'environnement, l'éolien semble plus que jamais une solution pérenne grâce à ses nombreux atouts :

- Ressource inépuisable
- Production d'électricité sans émission de CO₂
- Réponse aux enjeux de l'approvisionnement en électricité de la Bretagne
- Contribution à l'indépendance et à la transition énergétiques
- Réversibilité totale (démantèlement)

En plus de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et locaux, ce projet contribuera à répondre à l'un des enjeux fondamentaux de la crise climatique actuelle : décarboner la production d'énergie, sur laquelle repose notre société.

CONTACT :

VOLTALIA Agence de Nantes : 3 rue Emile Péhant, 44 000 Nantes

Cheffe de projet : Moïra Andreu – m.andreu@votalia.com – 07 61 37 07 08 – www.votalia.com